

Saison 2016/2017

Procès-verbal de l'assemblée des délégués d'automne (AD)

Lieu : Maison du Sport, Talgutzentrum 27, 3063 Ittigen b. Bern
Date : Samedi, 24 septembre 2016
Heure : 14h05 – 16h55
Présidence : Nicolas Imhof, président STT
Vérificateurs du scrutin : Adrian Rickenbacher (NWTTV), David Hivert (ANJTT), René Zwald (OTTV) et Bernard Clot (AVVF)
Voix : 323
Majorité absolue : 162 voix
Majorité 2/3 : 216 voix
Procès-verbal : Annina Häusli, ligue nationale, marketing et communication STT

Le président STT, Nicolas Imhof, ouvre l'AD d'automne à 14h05.

Hansueli Gerber (MTTV) allume la bougie STT, symbole d'un déroulement digne de l'assemblée.

N. Imhof souhaite la bienvenue aux membres présents du CC et présente les membres du DCC. Il souhaite aussi la bienvenue aux collaborateurs STT et à tous les présidents des commissions et aux fonctionnaires STT présents.

N. Imhof regrette la démission du chef des finances Michael Kammlander. Le DCC se compose désormais de seulement quatre personnes et Imhof pense que cela est loin d'être optimal. Les personnes qui s'intéressent à ce poste peuvent se manifester à tout moment. Il présente les deux nouvelles collaboratrices à l'office central, Annina Häusli et Barbara Eichenberger. Ramon Sprecher quittera par contre le comité central. Son travail pour STT est honoré avec des applaudissements.

Adrian Rickenbacher (NWTTV), David Hivert (ANJTT), René Zwald (OTTV) et Bernard Clot (AVVF) assument la fonction de vérificateurs du scrutin.

Vérification du scrutin :

AGTT : 28	ANJTT : 20	ATTT : 0	AVVF : 60
MTTV : 57	NWTTV : 40	OTTV : 87	TTVI : 23
Membres CC : 6	Président d'honneur : 0	Membres d'honneur : 2	

Total : 323 (majorité absolue : 162 / majorité 2/3 : 216)

L'invitation à l'AD d'automne avec l'indication de l'ordre du jour a été envoyée dans les délais selon l'art. 3.2.11 des statuts. L'assemblée peut en outre valablement délibérer puisque la condition stipulée dans l'art. 3.2.5 exigeant la représentation d'au moins 2/5 des voix est remplie.

1. Approbation du procès-verbal de la dernière AD

Le procès-verbal de l'AD de printemps du 19 mars 2016 à Tenero est approuvé à l'unanimité par l'assemblée et des remerciements sont adressés à son auteur, Ramon Sprecher.

2. Approbation du rapport annuel du CC et du DCC

Les rapports annuels du CC et du DCC ont été adressés par avance aux membres en même temps que l'invitation.

Le président de la CSR, Jean-Marc Wichser, fait remarquer que le rapport de la CSR n'était pas contenu dans les rapports annuels suite à une erreur de communication. Dans ce contexte, il honore le travail d'André Zimmermann qui était actif au sein de la CSR pendant une dizaine d'années. Pour des raisons

familiales, il a désormais démissionné. Les personnes qui s'intéressent à reprendre cette fonction peuvent s'adresser à J.M Wichser. S. Gries publiera le rapport ultérieurement sur le site internet.

L'assemblée approuve les rapports annuels à l'unanimité.

3. Examen du rapport de la CCG, de la CR et de la LN

L'assemblée approuve les rapports à l'unanimité.

4. Approbation des comptes et du rapport du REV

Les comptes ont été envoyés aux délégués en même temps que l'invitation.

S. Gries fait remarquer que le budget a été établi avec précaution, notamment en ce qui concerne les recettes générées par les licences et explique les différents comptes de recettes et de dépenses.

Bertrand De Félice (AVVF) veut savoir pourquoi l'on dépense si peu d'argent pour le Sport d'élite par rapport à d'autres postes. N. Imhof fait remarquer qu'habituellement, l'on pose cette question dans l'autre sens (pourquoi l'on dépense autant pour le Sport d'élite) et explique que l'on ne dispose pas de plus d'argent et que l'on ne peut plus réduire les investissements dans les autres domaines. Actuellement, il n'y a pas de meilleure solution.

N. Imhof insiste sur le fait qu'il n'est pas content de ces comptes. Il est satisfait du fait qu'ils clôturent sur un résultat positif, ce qui prouve la gestion prudente et rigoureuse de l'Office central et du DCC, mais ils montrent néanmoins une nouvelle diminution des revenus. Or une fédération qui voit ses revenus diminuer voit aussi des possibilités d'action et de promotion diminuer. Désormais, l'enjeu majeur consiste en une augmentation des revenus faute de quoi STT aura de moins en moins les moyens de ses ambitions.

Les comptes bouclent avec un bénéfice de **Fr. 8'864.97**, le capital de la fédération s'élève à **Fr. 174'640.33** au 30.06.2016.

Les comptes et le rapport de révision de l'organe de révision Von Graffenried AG Treuhand sont approuvés à l'unanimité.

5. Décharge du CC, du DCC, de la CCG, du REV et de la CR

N. Imhof propose à l'assemblée de donner décharge aux organes.

L'assemblée donne décharge au CC, au DCC, à la CCG, au REV et à la CR à l'unanimité.

6. Élection d'un membre à la CR

N. Imhof donne la parole à Semir Hermidas qui se présente à l'élection à la commission de recours à la demande du président de la CR, Christian Strasser.. S. Hermidas se présente brièvement.

Claude Diethelm (OTTV) fait remarquer qu'avec l'élection de S. Hermidas, trois membres de la CR seraient du MTTV. En cas d'un litige impliquant le MTTV, il faudrait donc que plus de la moitié des membres de la commission se récuse.

Semir Hermidas est élu membre de la commission de recours avec une abstention.

7. Élection du REV sur proposition du DCC

Le DCC propose de continuer la collaboration avec l'organe de révision Von Graffenried AG Treuhand/Berne une année de plus.

L'assemblée reconduit Von Graffenried Treuhand AG à l'unanimité pour une année de plus.

8. Création d'un Forum des clubs

N. Imhof présente le projet et ses objectifs. Un Forum des clubs devrait faciliter l'échange d'informations entre les clubs et STT. Les années impaires, les clubs seront ainsi invités à un Forum des clubs suivi d'un apéro. Les années paires, des informations seront envoyées aux clubs par le biais d'une newsletter à créer. Pour les inciter à venir, les clubs qui ne participent pas au Forum des clubs devraient payer une amende de 200 francs, ce qui permettrait de financer les coûts du forum (location des salles, traduction simultanée, apéritif). N. Imhof se réjouit de la première édition et espère que tous les clubs seront présents. Le premier Forum des clubs devrait avoir lieu en **juin 2017**.

Claude Diethelm (OTTV) demande la parole. L'OTTV soutient l'idée du Forum des clubs, mais juge une amende contre-productive. Il demande si l'on ne pouvait pas résoudre cela d'une autre manière. Hansueli Gerber (MTTV) rejoint l'avis de C. Diethelm. Il propose une amende de 100 francs. L'organisation serait d'ailleurs difficile si vraiment tous les clubs y participent.

Ruedi Schwarz (NWTTV) ajoute que la date (3.6.2017) tombe sur le week-end de Pentecôte et demande si le comité en est conscient. N. Imhof vérifiera la date.

Jean-Pascal Stancu (AGTT) trouve la solution avec l'amende difficile. Il ne pense pas non plus que beaucoup de clubs participeront au Forum des clubs. L'AGTT s'oppose au Forum des clubs tel qu'il est prévu actuellement.

N. Imhof répond que si vraiment peu de clubs seront présents, on pourra réexaminer la formule. Pour le moment, on maintient toutefois le Forum des clubs.

Bernhard Clot (AVVF) propose qu'au lieu de prononcer une amende, l'on pourrait réduire la contribution des clubs qui participent afin de motiver les clubs.

C. Diethelm propose d'organiser le Forum des clubs après l'AD. Marc Schwitter (OTTV) pense que le Forum des clubs est une bonne idée. Il est toutefois de l'avis qu'une amende envoie un mauvais signal et n'aurait pas l'effet souhaité. Il plaide pour une récompense des clubs qui participent. Markus Steinmann (OTTV) doute également que l'amende soit une bonne idée. Il propose une participation aux frais pour les clubs qui participent.

9. Approbation des propositions concernant le projet réforme des structures

N. Imhof présente la **première proposition** concernant le projet réforme des structures. Il s'agit de décider si le système actuel avec deux AD doit être remplacé par un nouveau système.

Marc Dummermuth (MTTV) prend la parole en remerciant les personnes impliquées pour leur travail. Il souligne qu'un changement du statu quo impliquerait une modification des statuts. Il doute également du gain d'efficacité. Le MTTV s'oppose au projet car il ne permettrait pas d'avoir plus de membres ou plus d'argent.

Jean-Marc Wichser (AVVF) fait remarquer que les arguments pour le système actuel sont décrits dans les documents. On pourrait aussi intégrer le Forum des clubs. Toutes les variantes proposées prévoient en outre deux assemblées. Une assemblée technique (AT) rendrait le système plus compliqué. On ne devrait donc pas investir trop d'énergie dans un changement.

C. Diethelm plaide pour une AD et une AT afin que les techniciens puissent voter sur les règlements techniques. Selon C. Diethelm, le système actuel avec deux AD est très coûteux et les clubs n'ont guère le temps d'examiner les propositions entre les AD.

N. Imhof demande de procéder au premier vote.

L'assemblée décide avec 241 oui contre 82 non d'accepter le principe d'une modification.

Au nom du MTTV, Hansueli Gerber se prononce en faveur de la variante deux si l'on ne se décide pas pour le statu quo. Marc Dummermuth ajoute que la variante remportant le plus de voix pourrait toujours être refusée à la fin si elle n'obtient pas la majorité.

C. Diethelm demande si d'autres variantes ne sont actuellement pas envisageables.

B. Clot évoque la variante d'une AD de deux jours.

S. Gries explique que la variante prévoyant une AD de deux jours pendant un week-end ne devrait pas être soumise au vote car le DCC est de l'avis que cela engendre des coûts trop élevés. C. Diethelm trouve cela étrange puisqu'autrefois les participants payaient eux-mêmes leurs nuitées. On devrait donc aussi examiner cette variante.

M. Dummermuth aborde un autre point. Lors de son AD, le MTTV avait voté autrement sur la proposition de modification que cela est le cas ici. S. Gries explique que le DCC avait rejeté une assemblée de deux jours et que les trois variantes avec une AD d'un jour ont par conséquent été élaborées. C. Diethelm pense que la variante de deux jours qui avait aussi été discutée dans le cadre de la proposition devrait néanmoins être intégrée dans le vote. N. Imhof prend la parole et explique que l'on n'est pas pressé et que l'on pourrait aussi voter sur une quatrième variante d'ici six mois lors de l'AD de printemps. Christian Foutrel (AGTT) est de l'avis que l'on devrait désormais prendre la décision de principe si l'AD doit avoir lieu pendant un ou deux jours.

J-M. Wichser se prononce en faveur de l'élaboration d'une quatrième variante avec deux jours. C. Diethelm souligne encore une fois les avantages d'une AT. Même si lors d'une AT, on ne traite plus autant de thèmes (qu'autrefois) à cause de l'ALN, on pourrait ainsi obtenir une meilleure qualité. Une séparation serait donc très judicieuse.

N. Imhof résume que le vote est reporté à l'AD de printemps et qu'entre-temps, une quatrième variante avec une nuitée est élaborée.

La **deuxième proposition** élaborée par le groupe Structures concerne la direction de STT. Il faut décider si la direction doit être divisée en deux domaines (Admin et Sport). N. Imhof explique la situation.

Personne ne demandant la parole, on procède au vote.

L'assemblée rejette une modification par une grande majorité.

La **troisième proposition** concerne l'indépendance de la ligue nationale de STT. Dans le cadre d'une enquête, les clubs LN se sont prononcés contre une modification. Pour le DCC, une modification n'est donc pas nécessaire. Le président du comité ligue nationale, Pascal Giroud, explique qu'une grande majorité des autres fédérations sportives vivent très bien avec une ligue nationale indépendante. L'indépendance serait bénéfique à la LN.

L'assemblée rejette une modification des structures avec deux abstentions.

En ce qui concerne la **quatrième proposition**, N. Imhof présente la commission Sport de loisirs et le cahier des charges élaboré depuis la dernière AD.

Le cahier des charges est approuvé à l'unanimité.

10. Approbation de la proposition concernant le règlement de la CCG

N. Imhof explique la situation de départ. Lors de l'AD de printemps, une modification du règlement de la CCG avait été proposée. Quelques clubs ont soumis des contre-propositions et le DCC et la CCG étaient

mandatés d'élaborer une proposition. Le CTT ZZ-Lancy a retiré sa contre-proposition tandis que l'OTTV a soumis une contre-proposition.

N. Imhof passe la parole au président de la CCG. Avant tout, Indre Jain souligne que l'on ne s'était pas attendu à ces remous. Il explique les trois propositions et leurs différences. Toutes les propositions respectent l'indépendance de la CCG. Les tâches sont également identiques dans les propositions de la CCG et du DCC, tandis que la proposition de l'OTTV prévoit d'autres tâches. Si la proposition de l'OTTV était approuvée, les associations régionales (AR) n'auraient plus la possibilité de s'adresser à la CCG. En ce qui concerne les compétences, il y a une différence entre la proposition de la CCG et celle du DCC. La CCG ne rédige pas seulement un rapport pour l'AD, mais donne aussi des recommandations. Dans ce contexte, le DCC est d'un autre avis. D'une manière générale, l'on ne devrait pas voter sur des recommandations lors de l'AD.

S. Gries explique la proposition du DCC, l'art. 6.3 et l'art. 9.4. sont différents par rapport à la proposition de la CCG. Le DCC est de l'avis qu'avec la proposition de la CCG, la réglementation des compétences dans les statuts serait supprimée puisque la CCG pourrait exiger que l'on vote sur toutes ses recommandations lors de l'AD, même si selon les statuts celles-ci sont de la compétence du DCC.

C. Diethelm explique la contre-proposition de l'OTTV. Avec sa proposition, la CCG agirait à deux niveaux et l'OTTV n'est pas d'accord avec cela. La contre-proposition rend le règlement moins volumineux. En ce qui concerne le rapport annuel de la CCG, la traduction de l'allemand en français ne correspond d'ailleurs pas.

Jean-Marc Wichser lit les statuts de la CCG qui stipulent les tâches et les objectifs de la CCG. Il est de l'avis que la proposition de l'OTTV n'entre pas dans ce cadre. C. Diethelm dit que certaines formulations ne sont peut-être pas très justes, mais qu'il ne souhaite pas remettre en question les statuts. Il demande si le texte du règlement en allemand sera adapté. I. Jain répond qu'une adaptation de la traduction devra être faite en ce qui concerne le rapport annuel; cela serait toutefois indépendant du vote actuel, mais aurait lieu dans le cadre d'une modification des statuts.

N. Imhof procède au vote. Pour commencer, la proposition de la CCG est opposée à la proposition du DCC :

L'assemblée approuve la proposition de la CCG par une grande majorité.

Dans un deuxième vote, la proposition de la CCG est opposée à la proposition de l'OTTV.

L'assemblée approuve la proposition de la CCG par une grande majorité.

Lors du vote final, la proposition de la CCG par rapport au statu quo est approuvée à l'unanimité.

11. Nomination des membres d'honneur et distinctions honorifiques

Il n'y a pas de nomination de membre d'honneur ni de distinction honorifique.

12. Approbation des autres propositions

Il n'y a pas d'autre proposition à approuver.

13. Divers

N. Imhof évoque le nouveau mode de qualification pour les CE. Il y aura désormais des matchs de qualification. Il s'agit d'une décision de l'ETTU. Cela signifie des coûts pour STT qui s'élèvent à environ 15'000 francs pour les déplacements, l'organisation et les arbitres. On a accueilli cette modification avec des sentiments plus que mitigés. Au bout du compte, cela coûte de l'argent tandis que l'intérêt sportif est relativement faible puisque les équipes ont des niveaux trop différents.

N. Imhof explique que l'office central et le DCC ont essayé en vain de trouver un club qui organiserait les matchs. Le DCC organise par conséquent lui-même les matchs à domicile des Dames et des Messieurs en même temps à Macolin, même si ce n'est pas du tout son rôle !. Robin Moret coordonnera le tout. Les matchs de qualification en Suisse auront lieu le 22 novembre et le 13 décembre et débiteront à 18h30. On espère pouvoir accueillir quelques spectateurs à Macolin.

Robin Moret, Chef Marketing et communication s'exprime sur le nouveau concept de communication global qu'il a élaboré. Il voudrait le mettre en œuvre avec Annina Häusli, collaboratrice Marketing et communication à l'office central. Il explique les points essentiels du nouveau concept. Un plan de communication est ainsi élaboré et STT doit à l'avenir donner activement des informations sur les grands événements en Suisse. Lors des matchs de qualification à Macolin, on veut en outre faire un essai avec le live streaming.

I. Jain remercie l'AD d'avoir approuvé la proposition de la CCG. Il demande quand la modification entre en vigueur. S. Gries confirme que la proposition entre en vigueur dès la saison 2017/18.

B. Clot explique que certains souhaits exprimés par les associations régionales lors de la séance en juin ne sont pas encore mis en œuvre dans click-tt. Pour certains souhaits, NU Datenautomaten GmbH a soumis des offres qui doivent être discutées au sein des associations régionales. L'AVVF discutera de la marche à suivre à ce sujet avec S. Gries. Pour terminer, S. Gries demande aux associations régionales de lui signaler notamment les traductions erronées afin que les traductions puissent être complétées et corrigées au cours de cette saison.

Le Chef Sport d'élite, Georg Silberschmidt, évoque un séminaire de la commission du sport qui aura lieu le 15 novembre. La commission du sport se réunira alors pour discuter de la future stratégie du Sport d'élite de Swiss Table Tennis pour la prochaine olympiade jusqu'en 2020. D'autres personnes intéressées sont cordialement invitées à participer à la discussion.

N. Imhof annonce que le Swiss Table Tennis Open Lausanne aura lieu du 10 au 12 février 2017.

Il remercie les personnes présentes pour les discussions et invite tout le monde à l'apéro.

Hansueli Gerber éteint la bougie STT en mettant ainsi un terme à l'assemblée.

Pour le procès-verbal :

Swiss Table Tennis

Ligue nationale, marketing et communication, STT



Annina Häusli

Va à :

Clubs

Comité central

Présidents et membres d'honneur

Fonctionnaires / associations faitières